

CSQ – Centrale des syndicats du Québec

(200 000 membres dont 130 000 font partie du personnel de l'éducation)

La CSQ regroupe 240 syndicats représentant 350 catégories de personnels qui se retrouvent au sein de 11 fédérations, en plus de regroupements professionnels.

- 7 fédérations en éducation (environ 130 000 membres);
- 1 fédération en santé et services sociaux;
- 1 fédération en petite enfance;
- 1 fédération de la recherche universitaire;
- 1 fédération loisir, culture et communautaire;
- 1 regroupement des unités catégorielles;
- 1 association de personnes retraitées;
- 1 groupe en Cartel avec la FSE (APEQ).

Le **Congrès** est l'autorité suprême et se réunit tous les trois ans. Le **Conseil général** et le **Conseil exécutif** prennent le relais entre les congrès. Le **Conseil intersectoriel** (représentants des fédérations) est l'instance de coordination et de décision.

Pour la négociation, il y a deux autres structures : le **Conseil intersectoriel des négociations** qui coordonne l'ensemble des négociations en matière de stratégie, des contenus, de l'information et de l'action et le **Conseil général des négociations** qui se prononce sur la stratégie globale et l'action mobilisation.

La CSQ s'occupe des dossiers internationaux, nationaux, des lois sociales telles le RQAP, l'Assurance-emploi, la SST, la retraite et les assurances.

FSE – Fédération des syndicats de l'enseignement

(60 000 membres)

La FSE regroupe 34 syndicats représentant plus de 60 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires francophones du Québec. Elle traite des dossiers pédagogiques et des conditions de travail de ses membres.

Le **Conseil fédéral** détermine les politiques générales, les objectifs majeurs, les grandes lignes d'action et les grandes priorités.

Le **Conseil exécutif** (trois personnes libérées, trois personnes non libérées et une personne observatrice de l'APEQ) élabore les recommandations à soumettre au Conseil fédéral, réalise les décisions, met en œuvre les orientations de négociation et la stratégie votées et administre la Fédération.

SES – Syndicat de l'enseignement du Saguenay (1 063 membres)

Le SES représente les enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

Le SES, c'est 1063 enseignantes et enseignants dans 38 établissements :

Préscolaire - primaire	544 membres	31 écoles
Secondaire	334 membres	4 écoles
Formation professionnelle	127 membres	1 centre (5 pavillons)
Éducation des adultes	63 membres	1 centre (2 pavillons)

et répartis dans 13 municipalités du Saguenay :

Canton Tremblay	St-David-de-Falardeau	St-Fulgence
St-Honoré	Ste-Rose du Nord	Chicoutimi
Laterrière	La Baie	Ferland-Boilleau
L'Anse St-Jean	Petit-Saguenay	Rivière-Éternité
St-Félix-d'Otis		

L'**assemblée générale** se réunit au moins une fois par année et parfois plus lors des périodes de négociations.

Le **conseil des personnes déléguées** tient une rencontre environ toutes les six semaines. Il regroupe les membres du conseil d'administration et les personnes déléguées de chaque établissement.

Le **conseil d'administration** se réunit pratiquement tous les lundis. Il est formé de 10 personnes provenant de tous les secteurs d'enseignement (primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale aux adultes) ainsi que de la présidence, et des conseillères. La présidence et les conseillères sont des personnes libérées à temps plein de leur tâche d'enseignement.